



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/767

Programmation financière 2021 au titre du volet santé de la convention territoriale de Lyon du contrat de ville 2015-2022 de l'agglomération lyonnaise - Attribution de subventions de fonctionnement à diverses structures pour un montant de 204 650 euros - Adhésion de la Ville de Lyon à l'Association départementale d'éducation pour la santé (ADES) du Rhône et de la Métropole de Lyon

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme DE LAURENS Céline

SEANCE DU 27 MAI 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL, Mme FRERY (pouvoir à Mme POPOFF)

ABSENTS NON EXCUSES : ?

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/767

Programmation financière 2021 au titre du volet santé de la convention territoriale de Lyon du contrat de ville 2015-2022 de l'agglomération lyonnaise - Attribution de subventions de fonctionnement à diverses structures pour un montant de 204 650 euros - Adhésion de la Ville de Lyon à l'Association départementale d'éducation pour la santé (ADES) du Rhône et de la Métropole de Lyon

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme DE LAURENS Céline

SEANCE DU 27 MAI 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL, Mme FRERY (pouvoir à Mme POPOFF)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/767 - PROGRAMMATION FINANCIERE 2021 AU TITRE DU VOLET SANTE DE LA CONVENTION TERRITORIALE DE LYON DU CONTRAT DE VILLE 2015-2022 DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DIVERSES STRUCTURES POUR UN MONTANT DE 204 650 EUROS - ADHESION DE LA VILLE DE LYON A L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'EDUCATION POUR LA SANTE (ADES) DU RHONE ET DE LA METROPOLE DE LYON (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La santé des Lyonnaises et des Lyonnais est l'une des priorités de notre municipalité qui a fait le choix de privilégier une politique de solidarité envers les plus vulnérables.

Cette politique de solidarité s'inscrit dans les objectifs généraux du contrat local de santé 2015-2020 de Lyon et du volet santé du contrat de ville 2015-2022 (convention territoriale de Lyon) avec pour enjeu principal la réduction des inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé et, plus précisément, pour les quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville.

La Ville de Lyon poursuit ainsi sa politique santé en relation avec les orientations du Projet régional de santé 2018-2028 de l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes, notamment dans ces quartiers et en direction des personnes en situation précaire.

Les enjeux et priorités d'actions des politiques publiques sont donc définis dans la convention territoriale de Lyon qui formalise l'engagement de l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Métropole de Lyon, l'Agence régionale de santé et des autres partenaires de la politique de la ville.

L'accès aux droits de santé et aux soins, la promotion de la santé, l'offre de soins de proximité et le renforcement des démarches participatives sont les grandes orientations privilégiées pour la thématique santé en fonction des besoins repérés dans les quartiers et autour d'objectifs partagés dans lesquels s'inscrivent également les projets des acteurs associatifs locaux.

C'est dans une dimension partenariale que se poursuit aussi la démarche des « ateliers santé ville » (ASV), avec les habitants et les acteurs (professionnels et bénévoles) de la santé au sens large. Ce travail de proximité est conduit par les deux coordinatrices de santé et les trois coordinatrices des Conseils locaux de santé mentale dans les quartiers prioritaires. Les ASV permettent de réaliser des actions concertées dans le domaine de la santé et de favoriser la mobilisation et la participation citoyennes.

Ainsi, les actions pour 2021, au titre du volet santé de la convention territoriale de Lyon, ont été retenues en fonction de leur pertinence et de leur adéquation avec les projets de quartiers. Elles se déclinent autour de trois grands axes :

- Bien-être et promotion de la santé ;
- Accès et continuité des soins ;

- Offre de soins de proximité.

Je vous propose donc de soutenir les actions présentées dans le tableau suivant en répondant favorablement aux demandes de subvention suivantes :

Ardt(s)	Structure maître d'ouvrage	ACTION	Montant voté en 2020	Budget action 2021	Montant proposé en 2021	IMPUTATION BUDGETAIRE	
						Délégation Santé LC 41925	Délégation Politique de la Ville LC 46097
BIEN-ETRE ET PROMOTION DE LA SANTE							
Tout Lyon	ADES du Rhône - Association départementale d'éducation pour la santé 7 place du Griffon à Lyon 1 ^{er}	Agir pour la santé de tous : lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé (ex exclusion sociale et enjeux de santé) : accompagnement des acteurs locaux et soutien aux dynamiques interpartenariales par la transmission de concepts et outils ; Mise en place d'ateliers santé en direction des publics vulnérables ; Implication dans les ASV.	11 500 €	43 500 €	5 500 €	5 500 €	
Tout Lyon	Avenir Santé 15 rue Bancel à Lyon 7 ^{ème}	Prévention des toxicomanies et des conduites à risque réalisée par des jeunes et des professionnels pour les jeunes : interventions avec des outils d'animation dans des structures sociales, éducatives.... ; Implication dans les ASV.	10 000 €	35 650 €	10 000 €	10 000 €	
9 ^{ème}	Centre Social Duchère Plateau René Maugius 235 avenue du Plateau à Lyon 9 ^{ème}	Espace ressource santé : approche globale de la santé avec les habitants de la Duchère avec des ateliers autour de l'alimentation et l'activité physique ; Implication dans les ASV.	1 500 €	14 815 €	2 000 €	2 000 €	
Tout Lyon	Observatoire Régional de la Santé (ORS) Auvergne-Rhône-Alpes 9 quai Jean Moulin à Lyon 1 ^{er}	Diagnostic local de santé : production et analyse de données quantitatives détaillées et ciblées afin d'affiner les connaissances et besoins des lyonnais en matière de santé et de qualité environnementale de leur cadre de vie.		28 875 €	13 650 €	13 650 €	

Ardt(s)	Structure maître d'ouvrage	ACTION	Montant voté en 2020	Budget action 2021	Montant proposé en 2021	IMPUTATION BUDGETAIRE	
						Délégation Santé LC 41925	Délégation Politique de la Ville LC 46097
BIEN-ETRE ET PROMOTION DE LA SANTE							
1 ^{er}	Passerelle Eau de Robec 21 rue des Capucins à Lyon 1 ^{er}	Les canuts au marché : aide alimentaire pour les personnes en situation de précarité. Education à la santé nutritionnelle avec des ateliers dans un cadre de convivialité et dans une démarche participative et responsabilisante. Implication dans les ASV.	12 000 €	221 000 €	12 000 €	7 000 €	5 000 €
8 ^{ème}	Régie de quartier Euréqua 2 rue Joseph Chalier à Lyon 8 ^{ème}	MobiSeniors : service de transport accompagné pour les personnes âgées de l'arrondissement pour faciliter leur accès aux soins et lutter contre l'isolement et l'exclusion sociale.	10 500 €	42 624 €	10 500 €	5 000 €	5 500 €
1 ^{er}	Réseau Santé Mairie du 4 ^{ème} 133 bd de la Croix-Rousse à Lyon 4 ^{ème}	Nutrition, bien-être et lien social pour mieux vieillir : table d'hôtes pour des personnes isolées socialement et/ou en situation de précarité - ateliers nutrition avec des temps d'échanges et d'informations sur le thème de la santé et l'alimentation - activités diverses créatrices de liens sociaux (atelier d'écriture, chant choral...).	7 250 €	38 125 €	2 000 €	1 000 €	1 000 €
ACCES ET CONTINUTE DES SOINS							
3 ^{ème} et 8 ^{ème}	ADES du Rhône - Association Départementale d'Education pour la Santé 7 place du Griffon à Lyon 1 ^{er}	Médiation santé dans les quartiers politique de la ville : information et accompagnement sur l'accès aux droits, aux soins et à la prévention pour les publics les plus éloignés des dispositifs de santé. Implication dans les ASV.	24 500 €	80 180 €	22 000 €	22 000 €	

Ardt(s)	Structure maître d'ouvrage	ACTION	Montant voté en 2020	Budget action 2021	Montant proposé en 2021	IMPUTATION BUDGETAIRE	
						Délégation Santé LC 41925	Délégation Politique de la Ville LC 46097
ACCES ET CONTINUTE DES SOINS							
1 ^{er}	ALIS - Association Lyonnaise d'Ingénierie Sociale 2 petite-rue des Feuillants à Lyon 1 ^{er}	Accompagnement vers la prévention et les soins pour les personnes les plus fragilisées et prise en compte des souffrances psychiques : interventions individuelles et collectives et développement de partenariats. Implication dans les ASV.	25 000 €	58 500 €	25 000 €	12 000 €	13 000 €
5 ^{ème} , 7 ^{ème} et 9 ^{ème}	ALS - Association de lutte contre le sida 16 rue Pizay à Lyon 1 ^{er}	« La santé pour toutes et tous : médiation santé dans les quartiers » : permanences, accompagnement, séances collectives de prévention et promotion de la santé, mise en place de partenariats. Implication dans les ASV.	6 000 €	84 500 €	7 000 €	7 000 €	
Tout Lyon	CRIJ Auvergne Rhône-Alpes - Centre Régional Information Jeunesse 66 cours Charlemagne à Lyon 2 ^{ème}	Espace santé jeunes : information santé pour les jeunes (12- 25 ans) avec un espace d'accueil (physique, téléphonique et supports numériques), d'écoute, d'accompagnement, et des animations collectives de prévention. Implication dans les ASV.	50 000 €	220 363 €	50 000 €	50 000 €	
Tout Lyon	Spacejunk Lyon 16 rue des Capucins à Lyon 1 ^{er}	Projet Vénus (édition 12) : suite du projet artistique autour du dépistage du cancer du sein : personnalisation de supports photographiques sur toiles, échanges et communication sur la prévention avec des femmes. Implication des habitants des quartiers ASV.	3 000 €	71 805 €	3 000 €	3 000 €	

Ardt(s)	Structure maître d'ouvrage	ACTION	Montant voté en 2020	Budget action 2021	Montant proposé en 2021	IMPUTATION BUDGETAIRE	
						Délégation Santé LC 41925	Délégation Politique de la Ville LC 46097
OFFRE DE SOINS DE PROXIMITE							
Tout Lyon	CPCT Lyon - Centre psychanalytique de consultations et de traitement 84 rue de Marseille à Lyon 7 ^{ème}	Consultations et traitements psychanalytiques gratuits à destination de publics en précarité, en difficulté d'insertion sociale et/ou professionnelle. Implication dans les ASV.	11 000 €	178 830 €	12 000 €	12 000 €	
Tout Lyon	RESAMUT Réseau de Santé Mutualiste Palais de la Mutualité Place Antonin Jutard à Lyon 3 ^{ème}	Maison des adolescents du Rhône : espace d'accueil, d'accompagnement et de soins des adolescents (et de leur famille) - actions de prévention et animation d'un réseau de professionnels de santé de l'adolescence. Implication dans les ASV.	25 000 €	746 131 €	30 000 €	30 000 €	
TOTAL GENERAL					204 650 €	180 150 €	24 500 €

Les conditions et modalités de versement de ces subventions peuvent être formalisées par des conventions d'application, dont le modèle type est joint au présent rapport (structures pour lesquelles des conventions ont déjà été signées antérieurement).

Pour l'Association départementale d'éducation pour la santé (ADES), l'Association lyonnaise d'ingénierie sociale (ALIS) et Réseau de santé mutualiste (RESAMUT), les conditions et modalités de versement des subventions seront formalisées par des conventions mixtes jointes au présent rapport.

En outre, je vous propose également d'approuver l'adhésion de la Ville de Lyon à l'Association départementale d'éducation pour la santé (ADES) du Rhône et de la Métropole de Lyon. Cette association a pour mission de rassembler, coordonner et conduire des actions d'éducation, de prévention et de promotion de la santé. Elle a également pour objectif de renforcer les compétences des différents acteurs des secteurs de la santé, du social et de l'éducation souhaitant mettre en place des actions, en proposant des formations, un accompagnement méthodologique et des outils innovants. L'ADES du Rhône est reconnue et soutenue par la Ville de Lyon depuis de nombreuses années.

Aussi, je vous propose d'accepter l'adhésion de la Ville de Lyon à l'ADES du Rhône et de la Métropole de Lyon. Le montant de la cotisation annuelle 2021 s'élève à 150 euros.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Solidarités - Vie des aînés - Droits et égalités - Santé et prévention ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement, pour un montant total de 204 650 euros, dans le cadre de la programmation financière 2021 au titre du volet santé de la convention territoriale de Lyon du contrat de ville 2015-2022 de l'agglomération lyonnaise, sont allouées aux structures précitées et réparties conformément au tableau ci-dessus.
- 2- Le modèle type de convention d'application susvisé est approuvé.
- 3- Les conventions mixtes susvisées, établies avec l'ADES du Rhône, ALIS et RESAMUT sont approuvées.
- 4- M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions.
- 5- L'adhésion de la Ville de Lyon à l'ADES du Rhône et de la Métropole de Lyon est approuvée.

6- La dépense en résultant, soit 204 800 euros en fonctionnement, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours :

- 180 150 euros sur la ligne de crédit 41925, nature 65748, fonction 412 ;
- 24 500 euros sur la ligne de crédit 46097, nature 65748, fonction 420, après transfert des crédits de la ligne 41780, nature 65748, fonction 420 ;
- 150 euros (adhésion) sur la ligne de crédit 41847, nature 6281, fonction 412.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire

Grégory DOUCET